

La mobilité en toute simplicité



Assemblée générale annuelle

Jeudi 31 janvier 2019 à 18h30

Salle Pétrarque Hôtel de Varennes - 2 Place Pétrarque, Montpellier

Cher(e)s adhérent(e)s de Vélocité Grand Montpellier et chers amis cyclistes !

Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à la prochaine Assemblée Générale statutaire de notre association. Cette AG est ouverte à tous les partisans d'une mobilité urbaine libre, rapide et saine, qu'ils soient adhérents ou non.

Venez partager des idées, des envies, des expériences et des projets au service de la transition cyclable ; c'est ainsi que nous pourrons faire entendre la voix des cyclistes urbains. Invitez vos amis, vos connaissances !

(Un stationnement des vélos est possible sur les arceaux entre la Poste et la librairie Gibert)

Vous trouverez ci-après le programme de la soirée

- 18h30 : accueil des participants
- 18h45 : ouverture de la séance par Olivier Schneider, Président de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), *qui regroupe les 305 associations de cyclistes urbains en France*
- 19h00 : Assemblée Générale statutaire
 - Rapport moral du président (Luc Nourigat) et présentation des événements marquants de l'année écoulée (Hans Demes, Nicolas Le Moigne, Christine Rouot, Daniel Frayssinet)
 - Rapport financier de la trésorière (Isabelle Fournel)
 - Présentation des projets pour 2019, des groupes de travail et des nouveaux candidats au Conseil d'administration.
 - Élections au conseil d'administration
- Intervention d'Olivier Schneider, échanges avec la salle
- Apéritif et buffet (les boissons sont offertes par l'association, le buffet est composé des plats apportés par les participants)
- 22h : fin de l'assemblée générale

La mobilité en toute simplicité



Pour les membres de Vélocité :

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association.

Il convient alors de remplir la procuration ci-dessous et de l'adresser par courrier électronique à :

Christine Rouot
Secrétaire de l'association
christine.rouot@gmail.com

PROCURATION

Je soussigné

adhérent de l'association Vélocité Grand Montpellier,

donne procuration à

pour me représenter à l'Assemblée générale statutaire du jeudi 31 janvier 2019.

Fait à **le**

Faire précéder la signature de « Bon pour pouvoir »

Signature

Si vous ne savez pas, si vous êtes à jour de votre cotisation pour 2019, merci d'écrire à montpellier@fubicy.org